



## Frais bancaires induements perçus

Par **eloooo86**, le **03/02/2011** à **23:11**

Bonjour,

Je me suis rendue compte en faisant un inventaire précis de mes relevés de banque (société générale) que durant 25 mois on m'a prélevé des frais inhérents à ma carte de crédit que je n'ai plus. La somme s'élève à 100€ en tout! Pour moi qui suis étudiante ça commence à faire une somme importante!

Je n'ai plus de carte chez eux car il y a 25 mois, 2 mois avant mon déménagement, ma carte a été annulé et renouvelée pour cause de risque de piratage venant d'une erreur de leur part. Je n'ai pu me déplacer tout de suite à l'agence et la carte a donc été détruite. Dans ma nouvelle agence je leur ai précisé ma situation. Toujours pas de carte. Ce compte ne me servant que pour recevoir une pension alimentaire je procède par virement. C'est seulement ce mois ci que je me suis aperçu que les frais étaient toujours prélevés! Certes un peu tard mais cette somme n'est en aucun cas justifiée! ma conseillère dit ne rien pouvoir faire pour moi... quels sont mes recours?

Merci de vos réponses!